



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2020 : le taux de chômage diminue à 3,7 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 3,7 % à la fin du mois de février 2020, en recul de 0,1 point par rapport à fin janvier 2020. Cette baisse concerne principalement les professions liées au domaine de la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud se fixe à 15'373, soit 400 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2020 (-2,5 %). Avec un repli de 544 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ recule quant à lui à 24'390 (-2,2 %). Il y a un an, au mois de février 2019, le taux de chômage s'élevait à 3,8 %.

Au cours du mois de février 2020, les ORP vaudois ont inscrit 2712 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3256 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 3884, en très légère baisse par rapport à janvier 2020 (-2,8 %).

La diminution du chômage par rapport au mois dernier se constate surtout dans les métiers liés à la construction (-109 chômeurs), les services de nettoyage et conciergerie (-36), la finance et comptabilité (-23) et chez les « employés de commerce, de bureau » (-23).

Sur le plan régional, sept districts sur dix ont vu leur taux de chômage reculer ce mois. Le plus fort repli est observé dans le district de l'Ouest lausannois (-0,3 point). Les districts du Gros-de-Vaud (2,6 %), de Lavaux-Oron (2,9 %) et de Lausanne (4,9 %) conservent des taux identiques à ceux du mois de janvier. Le taux de chômage des autres districts diminuent de 0,1 ou 0,2 point.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2689, en hausse de 7 personnes en un mois (+0,3 %) et en baisse de 246 par rapport à 2019 (-8,4 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 3,3 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 71 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 mars 2020

Renseignements: DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, 021 316 61 01-
francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).